



N°5

Date : 17 février 2026

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale : celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

CEREALES :

La plupart des céréales sont au stade « fin tallage ».

COLZA :

Larves d'altises : Fin de la période de risque.

Estimation de la biomasse aérienne : Réalisez vos pesées sortie hiver.

Charançons de la tige du colza : Quelques rares captures.

CEREALES

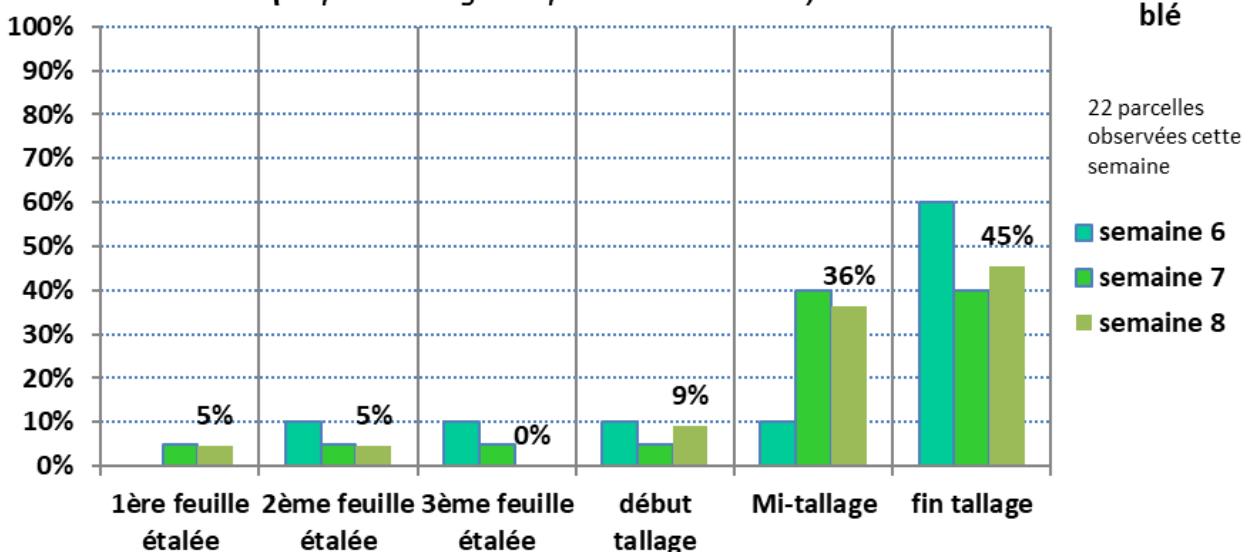
Blé et Orge d'hiver :

Cette semaine, 22 parcelles de blé et 9 parcelles d'orge d'hiver sont enregistrées sous vigicultures soit au total 31 parcelles.

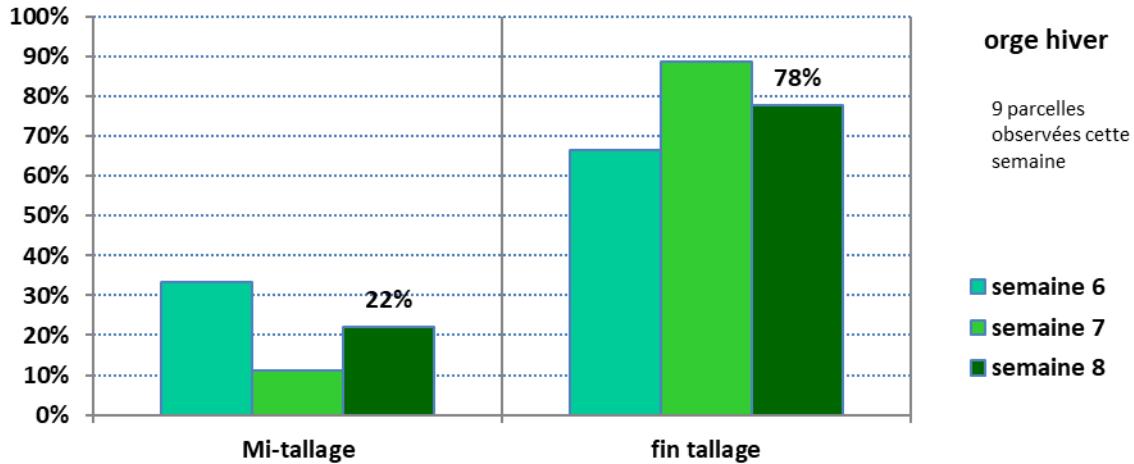
Les stades vont de « 2 feuilles » à « fin-tallage ».

La majorité des céréales d'hiver est au stade « fin tallage », les parcelles les moins avancées correspondent à des semis de fin-novembre à début décembre.

Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



RAVAGEURS

LIMACES :

Aucun dégât de limaces n'est signalé sur les 15 parcelles de céréales observées.
De plus le stade de sensibilité est dépassé dans la majorité des situations.



PUCERONS : Puceron *Rhopalosiphum padi*

Aucun puceron observé en parcelle.
De plus le stade de sensibilité est dépassé dans 90% des situations.
Surveillance pour les derniers semis qui sont encore au stade « 1-2 feuilles ». Néanmoins, la météo est défavorable à leur activité (températures fraîches, vent et pluies), et le risque dépend aussi de l'exposition de la parcelle (en bordure de bois, de haies, abritée, en fond de vallée).



MALADIES: Quelques symptômes de maladies, en faible fréquence, peuvent être observés. A ce stade, cela ne présage pas de la pression maladie du printemps.

Blé :

Quelques symptômes de septoriose sur F3 de 1 à 3% sont remontés sur 3 parcelles. Cela ne présage donc pas du risque réel : il est encore trop tôt pour évaluer précisément ce risque, les conditions météorologiques du début montaison seront déterminantes.
RAS pour les autres maladies.

Orge d'hiver :

Dans l'Oise, une parcelle signale la présence de rouille naine :
☞ Démentiel semée le 13/10 avec des symptômes de rouille naine sur f3 du moment à 3%.

A ce stade, pas de nuisibilité particulière de ces 2 maladies.
RAS pour les autres maladies.

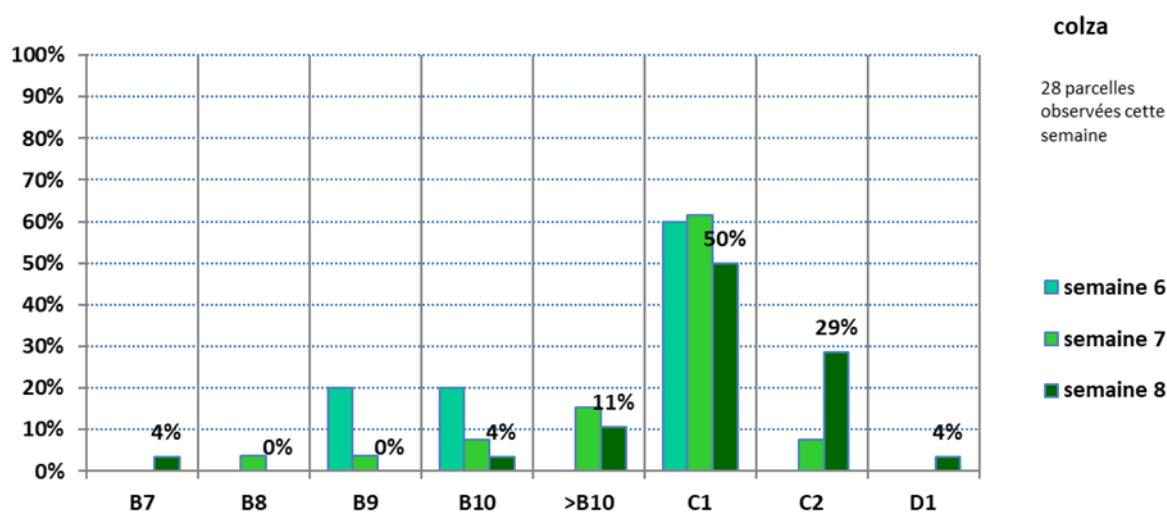
COLZA

Stades :

28 parcelles sont renseignées cette semaine. Les colzas sont majoritairement en reprise de végétation, avec néanmoins quelques parcelles en retard :

- ☞ 19 % ne sont pas encore en reprise de végétation ;
- ☞ 50 % au stade C1 : reprise de végétation ;
- ☞ 29 % au stade C2 : élongation de la tige, entre nœuds visibles ;
- ☞ 4% au stade D1 : boutons accolés encore cachés par les feuilles terminales.

Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



Estimation de la biomasse aérienne :

Rappel : La biomasse produite étant directement corrélée à l'azote consommé, cette pesée permettra d'évaluer l'azote déjà absorbé par les plantes. Elle devra être complétée en sortie d'hiver par une deuxième pesée pour évaluer la perte de feuilles provoquée par le gel. En effet, l'azote contenu dans ces feuilles détruites par le gel sera en partie disponible pour la culture au printemps. Une simple pesée en sortie d'hiver pourrait donc sous-estimer la quantité d'azote absorbée en cas d'hiver rigoureux avec beaucoup de pertes de feuilles.

Penser à réaliser vos pesées sortie hiver dès maintenant.

Méthodologie :

- ☞ Sur 4 placettes de 1 m² chacune, réalisez le prélèvement des plantes coupées au collet. Prélevez aussi les feuilles tombées à terre.
- Bien répartir les placettes dans la parcelle. Si les placettes de prélèvement entrée hiver ont été repérées, prélevez sur une placette contiguë en sortie hiver.
- ☞ La végétation doit être exempte d'humidité, pour ne peser que la matière verte (et non l'eau).
- ☞ Pesez chaque placette, faites-en la moyenne.

6 mesures sortie hiver ont été réalisées et résumées dans le tableau ci-dessous (pour rappel, 8 mesures avaient été effectuées la semaine précédente).

Semaine	Biomasses en g/m ²								Moyenne (g/m ²)
	7	1500	1050	1800	510	960	928	1018	1218
8	1345	525	1227	1917	1425	1061			1272

Calcul de l'azote absorbé en sortie hiver :

L'azote absorbé est calculé selon la méthode suivante :

- ☞ Nabs : Quantité absorbé en kg N/ha
- ☞ MV : Poids de matière verte aérienne en kg/m²
- ☞ EH : Entrée hiver
- ☞ SH : Sortie hiver

1 seule pesée (SH)	Nabs = MV SH x 65
	Nabs EH = MV EH x50 Nabs SH = MV SH x65
2 pesées (EH et SH)	Si Nabs SH > Nabs EH: Alors Nabs= Nabs SH Si Nabs SH < Nabs EH: Alors Nabs= Nabs SH + (0.5 x (Nabs EH – Nabs SH) /1.35)

Larves d'altises: période de risque terminée



4 parcelles montrent la présence de larves d'altises dans les pétioles sur 10 à 100% des plantes. 5 méthodes berlèses sortie hiver notent entre 0 (1 parcelle) et jusqu'à 22 larves par plante, soit une moyenne de 9,86 larves.

Evaluation du risque lié aux larves d'altises :

En sortie d'hiver, la réalisation méthode de berlèse permet d'avoir connaissance de la pression hivernale à postériori et d'expliquer de futurs impacts visibles plus tard en saison. **Mais la période de risque est maintenant dépassée, les colzas engageant leur reprise.**

Charançon de la tige du colza : quelques rares captures



Sur 12 parcelles observées, deux (Oise) notent la présence de **charançons de la tige du colza**, respectivement des captures de 1 et 7 individus.

Une de ces parcelles indique également la présence de 2 **charançons de la tige du chou**, non nuisible pour la culture.

La période de risque s'étend de la reprise de végétation (stade C1) jusqu'à la fin de la montaison (stade E).

Le climat plus doux est favorable au charançon. Un retour du froid, la pluie et le vent peuvent perturber et limiter les vols (sauf dans les parcelles les plus abritées). Les cuvettes sont à surveiller.

Reconnaissance du ravageur :

Attention à ne pas confondre le charançon de la tige du colza (plus gros : 3 à 4 mm, corps et bouts des pattes noirs) qui est nuisible, avec le charançon de la tige du chou (plus petit : 2.5 à 3 mm, corps gris et bouts des pattes rouges) qui n'est pas nuisible.



1. Charançon de la tige du colza; 2. Charançon de la tige du chou

Comment l'observer ?

Le charançon de la tige du colza commence son activité dès que les conditions climatiques se radoucissent et que la température dépasse les 9°C. C'est un ravageur très discret, difficilement observable sur la culture. C'est pourquoi il est impératif de disposer le plus tôt possible la cuvette jaune pour détecter son arrivée dans le champ :

- ☞ A 10 m de la bordure, et si possible en direction d'un ancien champ de colza.
- ☞ Remplir la cuvette avec 1 L d'eau + quelques gouttes de mouillant.
- ☞ Relever la cuvette toutes les semaines, filtrer les insectes.
- ☞ Laisser sécher les insectes sur un papier pour faciliter leur reconnaissance.
- ☞ Remplacer l'eau régulièrement.

Autres ravageurs & maladies

Deux parcelles notent dans les pièges la présence de **méligrèthes**. Les conditions climatiques actuelles sont très peu propices au vol de l'insecte.

Deux parcelles indiquent la présence de **baris**, un charançon noir à reflet bleu vert de 2,4 à 5mm. Sa nuisibilité est généralement faible à nulle et est principalement due aux larves qui se développent à l'intérieur de la racine principale.

Pensez à installer la cuvette jaune à hauteur de végétation en bordure de parcelle pour piéger les ravageurs de printemps (charançon de la tige du colza, charançon de la tige du chou, méligrèthes, etc.)

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'environnement, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribuée au financement du plan Ecophyto.

Directeur de la publication : Laurent Degenne - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteurs : Céralies : Marie Lovenaert - Chambre d'Agriculture la Somme, M. Lheureux - Arvalis Institut du Végétal, C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, Colza : C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Aisne, N. Latraye - Terres Inovia. Mais : V. Duval - Fredon Hauts de France. Protéagineux : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme. Lin : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme.

Betteraves : O.Ley, Y. Debeauvais, F. Courtaux - ITB, C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.

Avec la participation de : ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEI 02, BASF, Bayer CropScience, CALIPSO, CAPSEINE, CERESIA, CER 60, CETA de Ham-Vermandois, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Aisne, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Île de France, COMPAS, Coopérative de Milly-sur-Thérain, Ets Btr, Ets Buly, Ets Charpentier, Florimond Desprez, FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Génie, INREO de Flixecourt, ITB Nord-Pas de Calais, ITB 02, ITB 60, ITB 80, Jourdain, KWB, La Flandre, L.A. Linière, LEGTA de Poise, Lycée Agro Environnemental Tilloy les Moffaines, Nord Ménage, NORIAP, PHYTIEUROP, Saint Louis Sucré, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Ternové, Terreco, Terre Inovia, TEXTILIN, UCAC, Unesai, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bilt, Vanderhaeve, Van Robays Frères, Vaseken, VIVESCIA, M. Collin, M. Dereudre, Bertrand Coustomobile, Marc Delaporte, Frédéric Garsche, Vincent Guyot, Jean Marie Ratai, Benoit Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre).

Coordination et renseignements : Aurélie Alibert - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Christine DOUCHET et Sylvie CAVEL - Chambre d'Agriculture de la Somme

Publication gratuite, disponible sur les sites internet de la DRAAF Hauts-de-France et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France

Avec la participation de :

